

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU

CONSEIL DU 16 MARS 2023



Élu de quartier Choisy Sud :
Walid SAYADI

Le conseil de quartier s'est tenu le jeudi 16 mars 2023 à partir de 19h, salle des fêtes des Navigateurs. 26 personnes ont signé la feuille de présence.

Rappel des référents-habitants : Mmes THEBAULT, BIANCHI, BALLEREAU, RICHEL, MM. AIT OUALI, TORMIN, TAYEL, MOUHOUBI.

Ils sont joignables à l'adresse mail : referentschoisysud@gmail.com

PRÉSENTATION DE LA POLICE MUNICIPALE :

Christine PEYROT, Directrice Prévention Sécurité de la Ville et Rachid BENATTA, Responsable de la Police Municipale font une présentation.

Le service public de la Police Municipale a été mis en place en octobre 2021.

La PM comptera d'ici l'été prochain un effectif de 29 policiers municipaux, auquel il faut ajouter 10 ASVP (agent de sécurité de la voie publique).

Elle est installée au 16 avenue Anatole France et est joignable au **01-78-68-40-00** ou à l'adresse mail : policemunicipale@choisyleroi.fr.

Elle assure un service de 8h à minuit, certains jours. Elle se déplace en voitures, vélos, motos et dispose d'une brigade canine. Une journée portes ouvertes de ses locaux a été organisée le 16 janvier dernier et sera, sans doute, renouvelée. Le Centre de Supervision Urbain (CSU) est installé dans les mêmes locaux et dispose d'un chef et de 4 opérateurs. Il est chargé de surveiller les 116 caméras de vidéo-protection en cours de déploiement sur la ville.

Rachid BENATTA rappelle que la mission des policiers municipaux est de faire respecter les arrêtés municipaux (ex. : interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique...) et d'intervenir en cas de crime ou délit. La PM travaille en partenariat avec la Police Nationale.

Leurs missions s'effectuent dans le dialogue, la prévention et la répression, comme l'explique Rachid BENATTA « prévention autant que possible et répression autant que nécessaire ». La PM respecte un code de déontologie. Cependant, en cas de comportement inapproprié, un habitant peut le signaler à la direction de la PM.

En ce qui concerne le volet « prévention », la Directrice Prévention Sécurité indique que la Ville dispose de 4 médiateurs municipaux qui interviennent sur tout le territoire pour les troubles à la tranquillité publique et la gestion des conflits. Le responsable du CLSPD (contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance) Julien CARAYON pourra venir lors d'un prochain conseil de quartier pour détailler leurs missions, notamment auprès des jeunes. Par ailleurs, au sein de la PM, une cellule « prévention/sécurité » intervient régulièrement dans les milieux scolaires élémentaires et auprès des seniors.

RÉPONSES AUX DOLÉANCES :

- Dans le parking de l'hôtel de ville, la porte a été réparée. La Ville disposant d'un nouveau prestataire, en matière de propreté, depuis le mois de janvier dernier, il lui a été demandé d'intervenir plus souvent dans les parkings. Plus globalement, un diagnostic a été dressé sur l'état des parkings et une réflexion est en cours pour leur passage en DSP (délégation de service public) ou autre modalité.
- Enfouissement des câbles électriques, rue Spinoza : le prestataire avait été sollicité par la ville pour le faire, il va être relancé.
- Avenue du Général Leclerc de gros plôts demeurant sur le trottoir, le Département avait reçu un signalement, il va être relancé.
- Le potelet cassé angle rue Rondu/avenue de la République a été remplacé.
- Concernant le signalement d'un problème de pollution olfactive aux hydrocarbures dans le quartier du Port, le service hygiène/santé a saisi la préfecture du Val-de-Marne. En réponse, les services compétents ont indiqué que le site avait été dépollué par la société Schell qui était présente avant la construction de la ZAC. L'ARS (Agence Régionale de Santé) après une étude confirme qu'il n'y a aucun risque pour la santé des riverains.

INFORMATIONS :

Walid SAYADI, élu de quartier informe les habitants des lieux d'implantation des caméras de vidéo-protection :

- 2 caméras avenue du Général Leclerc/Avenue du 25 Août 1944
- 1 caméra avenue du Général Leclerc/Avenue de la République
- 1 caméra avenue de la République/Parc de la Mairie
- 1 caméra dans le Parc de la Mairie
- 1 caméra Parc de la Mairie/Avenue Anatole France
- 1 caméra rue Raspail/rue Waldeck Rousseau
- 1 caméra avenue Anatole France/Pont des Mariniers
- 2 caméras avenue Anatole France/Dispensaire municipal
- 1 caméra Place de Bourgogne
- 1 caméra Place de Bourgogne/Rue de la Poste
- 1 caméra Place de Bourgogne/Allée de Picardie
- 1 caméra quai Fernand Dupuy/Avenue Louis Luc
- 1 caméra quai Fernand Dupuy/Rue Pierre Mendès France
- 1 caméra rue Pierre Mendès France/Parc de la Grande Mademoiselle

- 1 caméra quai de Choisy/Rue Edouard Branly
- 2 caméras rue Christophe Colomb/Rue Vasco de Gama
- 1 caméra avenue Anatole France/Rue Robert Péary
- 1 caméra rue Albert 1er/Rue du Four
- 1 caméra avenue de Newburn/Rue Robert Péary
- 2 caméras avenue de Newburn/Rue Colette
- 1 caméra avenue Rosa Luxembourg/Mail Albert Jacquard
- 1 caméra avenue Rondu/Avenue de la République
- 1 caméra avenue Rondu/Avenue Anatole France
- 1 caméra rue Paul Carle/école Élémentaire du Parc
- 1 caméra rue Paul Carle/collège Henri Matisse
- 1 caméra rue Armand Noblet – École élémentaire du Parc
- 1 caméra avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny/rue du Four
- 1 caméra avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny/rue Darthé

Concernant les plantations et la végétalisation de la ville, Walid SAYADI rappelle que la Ville a décidé d'investir 500 000 euros par an durant 3 ans, soit 1,5 million d'euros. Une planification a été faite. Des plantations commencent au mois de mars, pour le quartier de Choisy Sud, seules l'avenue de l'Abbé Pouchard et l'avenue Marcel David sont concernées. Les autres plantations auront lieu à partir du mois d'octobre prochain. Un point sera fait lors d'un prochain conseil de quartier.

Au sujet de l'expérimentation mise en place sur le pont Rondu, celle-ci semble concluante et va être prolongée jusqu'au mois de juin. Il faut régler le problème de l'arrêt de bus de la Prairie qui crée des embouteillages et génère un afflux de véhicules dans les petites rues adjacentes. Il faut tenir compte de l'implantation d'une piste cyclable. Les services terminent les études et une réunion de présentation du projet et d'information des habitants du quartier aura lieu au mois de juin prochain.

POINT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT » :

Ce groupe de travail ayant fait des propositions, elles ont été soumises aux services techniques municipaux. Deux réunions se sont tenues avec les membres du groupe de travail, les services municipaux et un prestataire extérieur. Une réunion publique des habitants du quartier se tiendra avant l'été pour leur soumettre les solutions proposées pour réguler la circulation et le stationnement dans plusieurs rues.

DOLÉANCES ET REMARQUES

- Une riveraine signale que le dimanche, jour de marché, un stationnement anarchique est constaté dans le parking Jaurès.
- À quelle date, seront mises en place les 3 toilettes publiques. Au moment du renouvellement de la convention passée avec JC DECAUX qui doit financer celles-ci.
- Un problème de visibilité à la sortie du parking de l'hôtel de ville se pose du fait de l'arrêt de bus. Peut-être l'installation d'un miroir pourrait-elle régler le problème.

- Demande d'élagage avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, celui-ci est en cours.
- Un problème de gestion des déchets est signalé au 27 et au 31 avenue Anatole France. Les services vont être saisis.
- Un problème de passage de poids lourds avenue Rosa Luxembourg et rue George Sand est signalé.
- Rue Jules Vallès, un habitant souhaiterait savoir quand va avoir lieu la réfection de la voirie et connaître la liste des rues avec des problèmes de voirie.
- Deux habitants d'une résidence des Hautes Bornes, livrée en 2016 font part des grosses difficultés que l'ensemble des résidents rencontrent avec leur bailleur CDC Habitat. Ils ont reçu le soutien du Maire et de son Adjoint au logement. Le Maire leur a suggéré de faire intervenir un avocat spécialisé dans ce domaine. Ils ont saisi la commission départementale de conciliation et ils veulent faire savoir au Maire qu'ils s'opposent à un nouveau projet de construction porté par CDC Habitat, dans le quartier des Gondoles.

Le conseil de quartier se termine à 21h30.